

Cahier de positions
Association des étudiants chercheurs en biologie de l'Université de
Montréal (AÉCBUM)

Mis à jour le 02 avril 2020
Par Marie-Christine Lafrenière
Coordonnatrice aux affaires interne 2019-20



31 mars 2020, Réunion du Comité Exécutif

Note : décisions prises en comité exécutif du à la situation exceptionnelle de l'isolement causé par la covid-19 et du court délai annoncé de la rencontre avec la FAÉCUM.

- + Que l'AÉCBUM demande que les frais de scolarité des cours qui sont annulés avant la date limite d'abandon, le 15 avril 2020, puisse être remboursés.
- + Que l'AÉCBUM demande que les droits de scolarité pour la session hiver 2020, excluant les autres frais exigibles soient remboursés à tous les étudiant.es aux cycles supérieurs au prorata des jours écoulés dans la session depuis le 14 mars.
- + Que l'AÉCBUM demande une bonification de l'offre de service du Centre de santé et de consultation psychologique (CSCP) offerts aux étudiant.es et employé.es de l'Université de Montréal permettant d'avoir accès à des services d'aide psychologique dans des délais raisonnable.
- + Que l'AECBUM demande un soutien financier aux étudiantes et étudiants aux cycles supérieurs qui verront leur parcours académique prolongé d'une ou plusieurs sessions en raison de délais occasionnés par cette crise. Les raisons de ces délais incluent mais ne se limitent pas à une difficulté physique ou psychologique de rédiger à la maison, des manipulations en laboratoire retardées, des travaux de terrain sur lesquels se basent les projets de recherche reportés d'une ou plusieurs sessions.

15 avril 2019, 47^e assemblée générale

Concernant le point 47.6 Positions sur les revendications du Comité d'action de Parc-Extension

- + Que l'AECBUM appuie les propositions du Comité d'action de Parc-Extension (CAPE) qui consistent à reconnaître les effets de gentrification sur Parc-Extension avec l'arrivée du Campus MIL ;
- + Que l'AECBUM appuie les revendications du CAPE qui sont en faveur d'un plus important développement de logements sociaux et d'un plus grand accès au logement adéquat et abordable ;

- + Que l'AECEBUM s'engage à interpeller les autres associations du futur Campus MIL, et à amener les revendications du CAPE en assemblée départementale et à la FAECUM;
- + Que l'AECEBUM s'engage à faciliter la diffusion d'information de sensibilisation ou de mobilisation sur les enjeux liés à la gentrification à Parc-Extension occasionnés par l'arrivée du Campus MIL.

12 mars 2019, 46^e assemblée générale

Concernant le point 46.7.1 UdeM Sans Pétrole

- + Que l'AECEBUM se positionne en faveur d'une plus grande transparence quant à la nature des investissements du RRUM et du fonds de dotation de l'Université de Montréal ; l'AECEBUM demande au RRUM et au fonds de dotation de se doter chacun d'un plan afin de retirer, en cinq ans maximum, leurs investissements des 200 plus importantes compagnies œuvrant dans le secteur de l'énergie fossile, telles que recensées par le Carbon Underground 200TM.

Concernant le point 46.7.2 Rémunération des stagiaires

- + Que l'AECEBUM se positionne pour la rémunération de tous les stages ;
- + Que les stagiaires soient considéré.e.s comme travailleuses salariées régulières et travailleurs salariés réguliers et ne soient plus exclus du Code du travail ;
- + Que l'AECEBUM appuie le CUTE-UdeM et le mouvement de lutte actuel ;
- + Que l'AECEBUM défende sa position au comité départemental pour faire cesser la pratique des stages non rémunérés en Sciences biologiques.

Concernant le point 46.7.3 Comité diversité

- + Que l'AECEBUM reconnaisse que le sexe et le genre sont deux concepts différents.
- + Que l'AECEBUM demande au comité diversité du Département de sciences biologiques de formuler une proposition formelle demandant à l'administration de l'Université de réviser ses formulaires pour les rendre neutres et inclusifs
 1. en remplaçant le champ "Sexe" par "Genre",
 2. en modifiant les cases à cocher de ce nouveau champ "Genre" par "Homme", "Femme" tout en ajoutant plus d'identités de genre dont notamment "Non-binaire" ainsi qu'un champ "Autre" ouvert et "Préfère ne pas répondre",
 3. en ajoutant un champ "Pronom", et
 4. en nommant les champs concernant les liens de parenté "Parent 1" et "Parent 2 ».
- + Que l'AECEBUM demande au comité diversité du Département de sciences biologiques de formuler une proposition formelle demandant à l'administration de l'Université de permettre à tout.e étudiant.e et employé.e de choisir ou modifier le pronom et le prénom qui seront notamment utilisés sur les listes officielles de classe, sur sa carte étudiante et comme adresse courriel, tout en donnant un pouvoir discrétionnaire à l'administration de l'Université de refuser tout nom à caractère discriminatoire.

Concernant le point 46.8.1 Grève étudiante pour le climat du 15 mars 2019

- + Que l'AECEBUM soit en grève le 15 mars 2019 pour revendiquer un programme d'éducation relatif à l'environnement et de sensibilisation à la crise climatique, en partenariat avec de jeunes citoyens et citoyennes; pour revendiquer une loi climatique provinciale et fédérale qui, à l'aide de la décroissance, force l'atteinte des cibles recommandées par le GIEC pour limiter le réchauffement planétaire à 1,5 °Celsius; et pour revendiquer une plus grande transparence de la part des institutions d'enseignement concernant leurs investissements, le retrait des investissements dans les énergies fossiles et la tenue d'un bilan carbone institutionnel afin de pouvoir cibler les plus grandes sources d'émission de GES en vue de les réduire.

Concernant le point 46.8.2 Grève "Earth Strike" du 27 septembre 2019

- + Que l'AECEBUM soit en grève le 27 septembre 2019 pour revendiquer un programme d'éducation relatif à l'environnement et de sensibilisation à la crise climatique, en partenariat avec de jeunes citoyens et citoyennes; pour revendiquer une loi climatique provinciale et fédérale qui, à l'aide de la décroissance, force l'atteinte des cibles recommandées par le GIEC pour limiter le réchauffement planétaire à 1,5 °Celsius; et pour revendiquer une plus grande transparence de la part des institutions d'enseignement concernant leurs investissements, le retrait des investissements dans les énergies fossiles et la tenue d'un bilan carbone institutionnel afin de pouvoir cibler les plus grandes sources d'émission de GES en vue de les réduire.

16 avril 2018, 44^e assemblée générale

Concernant le point 44.8 Bilan financier de l'AÉCBUM

Considérant que selon le règlement 4.2.1.3 de la charte : L'A.G. a le pouvoir d'approuver, abroger et modifier la charte et les présents règlements généraux

Considérant que selon le règlement 6.3 de la charte : 40% du montant initial des cotisations, jusqu'à concurrence de 1000\$, sera conservé dans un compte commun au nom de l'AECBUM et servira au financement des activités communes au PMV et à l'IRBV

- + Que l'AÉCBUM modifie le point 6.3 de la charte « Compte de l'AÉCBUM et de Pavillons pour : 50% du montant initial des cotisations sera conservé dans un compte commun au nom de l'AECBUM et servira au financement des activités communes au PMV et à l'IRBV.

3 octobre 2017, 43^e assemblée générale

Concernant le point 43.5.3 Discussions et vote sur les budgets 2017-2018

- + Que l'AÉCBUM conserve son budget de 200\$ pour le Symposium et qu'au besoin le comité exécutif pourra l'augmenter à 500\$

6 avril 2017, 42^e assemblée générale

Concernant le point 42.5.1 Horticulteur IRBV / acte d'usufruit

- + Que l'AÉCBUM co-signe la lettre de Valentin Joly.

Concernant le point 42.5.3 Campagne sur le financement étudiant

- + Que les représentants étudiants organisent une rencontre trimestrielle avec les nouveaux étudiants afin de les mettre au courant du fonctionnement de l'AÉCBUM et des différents pavillons.

Concernant le point 42.8 Bilan financier de l'AÉCBUM

- + Que l'AÉCBUM demande une contribution de 20% du coût relatif à chaque participant de l'activité avec un montant minimal de 5\$ aux étudiants désirant participer aux activités sportives interfacultaires
- + Que l'AÉCBUM demande d'attribuer un budget au party de Noël à chaque année au cours de l'AG d'automne
- + Que l'AÉCBUM demande la réattribution de 50% de l'argent obtenu durant l'année qui n'a pas été dépensé par les comptes filles à l'AÉCBUM mère

Concernant le point 42.9 Retour sur le Symposium

- + Que l'AÉCBUM souhaite que le comité d'organisation du Symposium soit composé d'un à deux étudiants de l'AÉCBUM et le reste d'étudiants de l'AÉCBUM

13 décembre 2016, 41^e Assemblée Générale Extraordinaire

Concernant le point 41.6 Financement des études

- + Que l'AÉCBUM demande une augmentation considérable du financement minimal pour la maîtrise et le doctorat et demande une indexation de celui-ci au coût de la vie.
- + Que l'AÉCBUM demande au département des sciences biologiques d'assurer le respect des montages financiers à la maîtrise et au doctorat par un suivi annuel.
- + Que le financement minimum des étudiant(e)s aux cycles supérieurs soit assuré entièrement par le directeur de recherche ou par des organismes subventionnaires et non pas par des salaires d'auxiliaires d'enseignement ou de charges de cours.
- + Que l'AÉCBUM forme un comité *ad hoc* ayant comme mandat de préciser ses positions concernant les montages financiers et de mener les négociations.

Concernant le point 41.7 Comité diversité

Positions sur la bourse de parentalité

Considérant que le financement des jeunes chercheurs peut souvent être précaire;

Considérant que les parents chercheurs ont besoin d'un appui encore plus grand pour surmonter les difficultés à assumer les responsabilités familiales et à poursuivre leurs études;

Considérant que l'âge moyen des étudiants aux cycles supérieurs et des stagiaires postdoctoraux concorde avec l'âge moyen des femmes canadiennes donnant naissance;

Considérant le fait que l'Université de Montréal n'accorde que des congés de maternité, alors que les congés de paternité offrent également de nombreux avantages;

Considérant que le comité diversité suggère la création d'une bourse de parentalité offerte à tous les étudiants chercheurs et stagiaires postdoctoraux, d'une durée de 6 mois (correspondant au congé offert par le RQAP) et cumulable avec le financement des organismes subventionnaires.

- + Que l'AECEBUM offre son support au comité diversité dans ses actions pour la création d'une nouvelle bourse de parentalité pour les étudiants chercheurs et stagiaires postdoctoraux.

Positions sur l'inclusion des personnes trans*

Considérant les difficultés quotidiennes et la discrimination (transphobie et cissexisme) que vivent les personnes trans (transgenres, genderqueer, en questionnement, etc.) à cause de leur identité ou de leur expression de genre;*

Considérant l'absence de politiques officielles facilitant l'intégration des personnes trans;

Attendu que les procédures légales de changement de nom et de mention de sexe auprès du Directeur de l'état civil sont longues, complexes et discriminatoires;

Attendu que, lorsqu'un-e étudiant-e doit utiliser un prénom légal ou une mention de sexe qui ne concorde pas avec son expression de genre ou avec le nom qu'il ou elle utilise couramment, son statut trans est révélé à tous, ce qui peut l'exposer à la discrimination, au harcèlement et à la discrimination;*

- + Que l'AECEBUM soutienne le Groupe d'action trans* de l'Université de Montréal dans ses positions et revendications sur les enjeux trans*;
- + Que l'AECEBUM dénonce toute forme de discrimination ciblant l'identité ou l'expression du genre;
- + Que l'AECEBUM reconnaisse l'identité de genre déclarée et le nom d'usage de tout-e-s ses membres dans le cadre de ses activités, peu importe leur statut légal, administratif, chirurgical ou autre;
- + Que l'AECEBUM demande au comité diversité du Département de sciences biologiques de se pencher sur l'inclusion des personnes trans* et d'établir un plan d'action pour le Département.

Positions sur le féminisme

Considérant que le Département de sciences biologiques comporte 50 professeurs, dont seulement 15 femmes;

Considérant que dans les 5 dernières années, 7 professeurs ont été embauchés au Département, dont seulement 2 femmes;

Considérant que 3 femmes professeurs prendront leur retraite dans les prochaines années et qu'une a été recrutée par McGill;

- + Que l'AECEBUM enjoint le Département de sciences biologiques à respecter et publiciser sa propre politique sur l'équité d'embauche;

Considérant les oppressions constantes et systémiques vécues par les femmes;

Considérant les biais inconscients dévoilés au sein du Département par le sondage du groupe « Femmes et Sciences » en janvier 2016;

Considérant que l'expression « culture du viol » renvoie à une société qui banalise, voire tolère le harcèlement et les agressions à caractères sexuels (sans nécessairement pousser à ou l'encourager).

- + Que l'on ajoute au point 2.2.7. (Objectifs spécifiques de nature sociale) de la charte de l'AECEBUM l'objectif suivant : « défendre et promouvoir un féminisme intersectionnel et engagé ».

- + Que l'AECEBUM s'oppose activement à une société qui banalise, voire tolère le harcèlement et les agressions à caractères sexuels et s'engage à offrir à ses membres des événements, des ressources et un environnement inclusifs et sécuritaires.

Positions sur les minorités visibles

- + Que l'AECEBUM défende l'inclusion des minorités visibles et mandate le comité diversité d'établir un plan d'action pour le Département.
- + Que l'AECEBUM dénonce toute forme de discrimination ciblant les minorités visibles, telle que le racisme ordinaire.

20 septembre 2016, 40^e Assemblée Générale

- + Que l'AECEBUM demande de faire partie du comité SBL pour la prochaine assemblée départementale.
- + Que l'AECEBUM abolisse le poste «Comité des études de premier cycle».
- + Que l'AECEBUM crée le «Comité diversité».
- + Que l'AECEBUM modifie le poste des affaires académiques pour inclure «siéger sur le comité Études, Études supérieures et Conjoint».

8 avril 2015, Assemblée Générale Extraordinaire

- + Que l'AECEBUM soit en grève le vendredi 1^{er} mai 2015, en soutien à la journée nationale de grève sociale et de perturbations économiques.

7 octobre 2014, 37^e Assemblée Générale

- + Que l'AECEBUM soit contre les coupures récemment annoncées en éducation qui s'inscrivent dans les mesures d'austérité du gouvernement provincial.

- + Que l'AÉCBUM prépare des moyens de pression afin d'assurer un financement adéquat des universités par le gouvernement et favorise les actions concertées avec la FAÉCUM, les autres associations étudiantes, et le Département de sciences biologiques.
- + Que l'AÉCBUM participe officiellement à la manifestation du 31 octobre 2014 contre les mesures d'austérité.

24 mars 2014, 36^e Assemblée Générale

- + Que les représentants de l'AÉCBUM votent en faveur des modifications au programme de 1^{er} cycle.
- + Que l'AÉCBUM change le titre «Comité des études supérieures et bourses» pour «Comité des affaires académiques» et y ajouter le mandat associé, soit d'assister aux réunions des affaires académiques de la FAÉCUM et de rapporter les informations pertinentes à l'AÉCBUM.
- + Que l'AÉCBUM change le titre du poste «Comité 5 à 7» pour «Comité vie étudiante».
- + Que l'AÉCBUM soit en faveur de la création d'un collège électoral incluant l'ensemble des représentants de la communauté universitaire pour l'élection du recteur de l'Université de Montréal.
- + Que l'AÉCBUM soit en faveur du retour de l'accès aux tarifs réduits universel pour les étudiants à temps plein.

18 novembre 2013, 35^e Assemblée Générale

- + Que l'AÉCBUM se positionne pour le maintien du français comme langue principale d'enseignement aux cycles supérieurs et qu'elle se montre favorable à des mesures facilitant l'intégration des étudiants allophones.
- + Que l'AÉCBUM contribue une somme minimale de 200\$ par année au Symposium du département de sciences biologiques.

- + Que 25% du budget principal de l'AECEBUM soit disponible pour des activités étudiantes, sous approbation du CE.

14 janvier 2013, 34^e Assemblée Générale

- + Que l'AECEBUM forme un comité responsable des équipements disponibles à tous les étudiants qui en sont membres, comprenant 4 membres familiers avec le PMV, l'IRBV, le Centre sur la Biodiversité et la SBL. Ce comité sera responsable de la production d'un rapport des équipements qui sera disponible à tous les étudiants pour consultation.

30 avril 2012, Assemblée Générale Extraordinaire

- + Que l'AECEBUM rejette la nouvelle solution globale proposée par le gouvernement du Québec le 27 avril 2012 concernant l'accessibilité aux études.
- + Que l'AECEBUM exige que les propositions du gouvernement s'attardent à la question de la hausse des frais de scolarité.
- + Que l'AECEBUM soit en grève générale illimitée (suspendant tous les cours des cycles supérieurs) jusqu'à ce qu'il y ait une nouvelle proposition du gouvernement portant sur la résolution du conflit étudiant.
- + Que l'AECEBUM convoque une assemblée générale extraordinaire à tous les 15 jours concernant le développement du conflit étudiant.